

Déclaration des femmes de l'AEFO



L'AEFO profite de la Journée internationale de la femme, le 8 mars, pour proclamer sa **Déclaration des femmes**, adoptée au congrès d'orientation de mars 2002. À cette occasion, l'AEFO veut également rendre hommage à sept de ses membres qui, chacune à leur façon, travaillent à l'avancement des femmes en éducation et au sein de notre syndicat, conformément aux articles de notre Déclaration.

J'aimerais que ce témoignage de reconnaissance ne soit qu'une première initiative pour souligner la contribution des membres de l'AEFO, femmes et hommes, à ce dossier. Je vous invite donc à faire parvenir à Jacques Gascon, au secrétariat provincial, le nom de membres de l'AEFO qui d'après vous contribuent par leurs actions à promouvoir les principes énoncés dans la Déclaration. Nous soulignerons leur apport dans des *En bref* à venir.

La présidente

Lise Routhier Boudreau

Article I

Nous croyons qu'il faut poursuivre, par tous les moyens appropriés, l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes.



Claudia Guidolin

Enseignante à l'école secondaire Jean-Vanier de Kirkland Lake, Claudia s'est engagée au sein de l'AEFO comme présidente d'unité de 1996 à 1998 et comme membre du comité exécutif provincial de 1998 à 2002. Elle s'est toujours portée à la défense de l'équité pour les femmes au sein des différentes instances de l'AEFO et a participé à

l'élaboration du plan d'action pour l'équité femmes/hommes au sein des unités de l'AEFO.

Article II

Nous croyons que l'égalité des chances a pour objectif d'assurer l'épanouissement professionnel, économique, culturel et éducatif des femmes.



Marie-Carmel Jean-Jacques

Conseillère pédagogique au Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario, cette enseignante d'Ottawa a assumé la présidence du Comité provincial de consultation sur la condition des femmes en éducation

de l'AEFO de 1997 à 2001. Très engagée auprès des différentes communautés culturelles d'Ottawa, elle a également participé à l'organisation de forums communautaires dans le cadre d'un projet mené par la Table féministe francophone de l'Ontario.

Article III

Nous croyons qu'il faut développer des alliances et renforcer nos solidarités avec les groupes qui défendent le respect et l'égalité des femmes.



Rachelle Chrétien

Membre du personnel cadre de l'AEFO provinciale depuis 1992, Rachelle a siégé à la Table féministe francophone de l'Ontario de 1994 à 2001, participé activement à l'organisation de la *Marche des femmes de l'an 2000* et piloté plusieurs projets de formation syndicale et d'autres activités à l'intention des femmes dans des pays en voie de développement.

Article IV

Nous croyons qu'il faut dénoncer le harcèlement sous toutes ses formes afin d'assurer un environnement harmonieux pour l'exercice de notre profession.



Danielle Francis

Pendant qu'elle assumait la présidence de son unité de l'AEFO de 1998 à 2000, cette enseignante à l'école Ste-Catherine de Paincourt a travaillé à l'élaboration d'une politique contre le harcèlement. Danielle est toujours activement engagée au sein de l'AEFO à titre de membre du conseil d'administration et siège aussi au bureau des

Gouverneurs de la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario.

Article V

Nous croyons qu'il faut faire la promotion de la contribution des femmes au sein de l'éducation comme un atout à l'avancement de la société.

Maureen Davis



Enseignante de sciences à l'école secondaire Mgr-Bruyère de London, Maureen croit beaucoup à l'importance de servir de modèle à ses élèves dans un domaine où les femmes sont encore peu nombreuses. Membre du comité exécutif provincial depuis 2000, elle a participé à l'établissement des attentes du *Programme d'indicateurs de rendement scolaire* ainsi qu'au colloque *L'équité en éducation et en formation pour les femmes francophones vivant en milieu minoritaire*.

Article VI

Nous croyons qu'il faut encourager l'engagement des femmes au sein de l'AEFO.



Marcelle Boulanger

Actuellement déléguée syndicale à l'école Mgr Rémi-Gaulin de Kingston, Marcelle a assumé la présidence de son unité de 1991 à 1998 et le rôle de porte-parole en négociation pendant neuf ans. Elle a fait partie du comité chargé de la restructuration des unités de l'AEFO en 1997. Elle a été la première femme à représenter l'AEFO au conseil d'administration du Régime des assurances des enseignantes et des enseignants de l'Ontario dont elle est présentement la trésorière.

Article VII

Nous croyons qu'il faut bâtir un syndicat solidaire afin de faire avancer la cause de l'éducation.



Ginette Paiement-Shipway

Présidente de l'AEFO-Nord-Est publique, cette enseignante à l'école Lionel-Gauthier de Timmins siège au conseil d'administration de l'AEFO. Dans son rôle de présidente, elle cherche par tous les moyens à solidifier les liens entre les membres des différentes régions de son unité. Elle a été déléguée syndicale de son école et a participé à une consultation sur la petite enfance organisée par la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants.